Ascent

Le sens de l'engagement

Créé en 2017 par Marie-Hélène Fournier Gobert et Joséphine Imbert, Ascent est un cabinet d'affaires structuré autour d'un pôle de spécialistes en droit social dédiés aux entreprises.

Tout en apportant aux dirigeants et DRH une forte expertise en droit social et protection sociale, Marie-Hélène Fournier Gobert et Joséphine Imbert partagent une même vision de la relation avec leurs interlocuteurs, basée sur la proximité, la réactivité, une compréhension globale des enjeux stratégiques et humains, le pragmatisme et l'éthique.

L'équipe d'Ascent

ASCENT se positionne résolument comme un partenaire engagé aux côtés de ses clients : *"Nous prenons position pour être une aide à la décision des chefs d'entreprise, et non un frein"*, résume Me Fournier Gobert.

Un réseau complet

C'est dans cet objectif qu'ASCENT a développé son propre réseau de spécialistes en gestion des RH, lorsque les enjeux ne sont pas seulement juridiques. *"Grâce au choix d'interlocuteurs qualifiés (consultants en organisation, en diagnostic RPS, coachs en mobilité, spécialistes paie...), nous apportons des solutions globales aux problématiques RH de nos clients, notamment à l'occasion de la modification de leurs organisations"*, précise Me Imbert.

L'accompagnement du changement

Le cabinet a ainsi conseillé le groupe industriel italien Cuki, repreneur des actifs techniques de la société Ecopla. ASCENT est intervenu dans la phase contentieuse du dossier puis dans les négociations avec les représentants de l'Etat pour la création de Cuki France avec à la clé, le maintien d'une activité industrielle et la création de nombreux emplois en Isère.

En 2018, Ascent accentue sa croissance engagée dès sa création avec l'arrivée de Claire Cailleau avocat en droit social. L'objectif d'ASCENT est d'appréhender rapidement les réformes successives du droit du travail, pour accompagner les entreprises dans leurs mutations, leur digitalisation et "l'ubérisation" des activités. ■

ASCENT Avocats

CONTACT

174, avenue Victor Hugo - 75116 Paris
Tél : +33 9 81 24 54 56 - Fax : +33 1 84 10 84 12
Contact@ascent-avocats.com

www.ascent-avocats.com